« Place du concours »

1/ Avant d'envisager cette question, nous avons énoncé un <u>ensemble de</u> <u>principes</u> qui nous sont apparus essentiels quelle que soit la place du concours à savoir :

- 1. Nécessité d'un plan pluriannuel de recrutement (sur 5 ans)
- 2. Réflexion sur une carte nationale des formations (pour les filières à petits flux)
- 3. Penser la formation sur un continuum (licence master formation continue) ceci nécessite la mise en place de modules de préprofessionnalisation en licence et d'articuler les plans de formations FI/FC
- 4. Importance des pré-recrutements pour redynamiser les flux des étudiants (en L3 voir en L2) pour permettre aux étudiants de se former dans les meilleures conditions (ce qui est différent des contrats d'avenir)
- 5. Dans la filière professorat des écoles, revalorisation de certaines disciplines dites « mineures » dans le système éducatif, notamment les activités artistiques.
 - a. Dans une épreuve optionnelle du concours PRCE
 - b. Et/ou dans une UE spécifique du master non compensable
- 6. Nécessité de travailler en coopération (et non côte à côte) avec l'ensemble des acteurs (Universités Rectorat, IUFM-UFM, conseillers, tuteurs, inspecteurs, etc.)
- 7. Enfin, la réflexion sur place du concours est indissociable d'une réflexion sur la nature des épreuves d'admissibilité et d'admission. Master et concours doivent être pensés dans une articulation complémentaire qui ne soit pas un assujettissement de l'un par rapport à l'autre.

2/ Etudes de scénarii

Bien qu'il semblerait que les choix soient déjà arrêtés à l'issue du M1, nous avons envisagé (rappelé) les avantages et les inconvénients de différents scénarii.

Scénario 1 : Epreuve d'admissibilité et d'admission en L3 suivi d'un master.

Avantages

Le master est libéré du concours et peut donc se dérouler dans toutes ses dimensions à la fois professionnalisante et scientifique.

• Ce qui permet une formation nourrie par la recherche

Il concerne les étudiants ayant choisi cette orientation dès la sortie du lycée (oui même avant) ou en début de licence (assez nombreux, surtout pour le premier degré).

Les étudiants recrutés sont payés et suivent deux années de vraie formation par alternance.

Cette solution nécessite une collaboration étroite dès le L1 avec les départements universitaires (modules de préprofessionnalisation).

Cette solution permet de gérer les flux. Les entrants dans le master sont recrutés et se consacrent uniquement à leurs études dans les meilleures conditions.

Inconvénients

Les épreuves du concours ne peuvent attester de compétences professionnelles en dehors de la maîtrise d'une ou de plusieurs disciplines (dans le cas de licence pluridisciplinaire pour les PE).

Quid des collés au master ?

Proposition: les épreuves d'admissibilité peuvent porter sur la mise en tension entre discipline universitaire et discipline scolaire (exemple EPS/STAPS). Cette mise en tension devra être travaillée en amont (en L2 ou L3).

Garder la validité du concours au moins un an supplémentaire.

Maintenir le bénéfice du concours une année supplémentaire.

Scénario 1bis : Epreuve d'admissibilité en L3 et admission en M1

Avantages

Laisse un an de plus pour l'acquisition de compétences professionnelles tout en approfondissant la dimension académique

Gestion des flux dans la première année du master à 2 fois le nombre de postes au concours

Inconvénients

Assujetti la première année du master aux épreuves d'admissibilité (pilotage de la formation par une partie des épreuves du concours)

Quid des collés aux épreuves d'admission (1 sur 2)

Propositions

Repenser le contenu des épreuves d'admissibilité avec une ouverture sur la recherche

Prévoir un M2 en deux ans pour les reçus au concours (de manière à pouvoir approfondir toues les dimensions)

Prévoir des passerelles après le M1 pour les collés au concours (réorientation)

Scénario 1ter : Epreuve d'admissibilité en L3 et admission en M2

Avantages

Laisse deux ans pour l'acquisition de compétences professionnelles tout en approfondissant les dimensions académiques (maîtrise de la discipline dans sa déclinaison scolaire) et scientifique (recherche en lien avec les problématiques d'enseignement - apprentissage)

Gestion des flux dans le master (en moyenne 2 fois le nombre de postes au concours)

Inconvénients

Assujetti en partie les deux années du master aux épreuves d'admissibilité (pilotage de la formation par une partie des épreuves du concours)

Quid des collés aux épreuves d'admission (1 sur 2)?

Propositions

Repenser le contenu des épreuves d'admissibilité avec une ouverture sur la recherche

Prévoir des passerelles après le M2 pour les collés au concours (réorientation)

Scénario 2 : Admissibilité et admission en M1 (position actuelle de la CPU qui serait celle retenue par les « décideurs »)

Cette solution est loin d'être celle qui nous apparaît la meilleure (ou plutôt la moins mauvaise). Elle conduit à consacrer (sacrifier ?) la première année du master à la préparation au cours et la seconde année à une professionnalisation (pour les reçus) via une alternance qu'il restera à cadrer nationalement. C'est en fait ce qu'il se passait (sans master) avant la mastérisation et qui a été vivement critiqué par la communauté universitaire notamment.

Avantages

Pas de gestion de flux à l'entrée au master (cela permet d'avoir des effectifs).

Une année supplémentaire après la licence pour des approfondissements disciplinaires et une découverte du métier.

Inconvénients

Assujettissement de la première année du master au concours (pilotage par le concours)

Amoindrissement voire disparition de la dimension recherche dans le master (« master au rabais » qui ne permet pas la poursuite d'étude en doctorat)

Quid des collés au concours (dont le flux est difficilement contrôlable)?

Propositions:

Si cette alternative est retenue, il semble primordial que soient revues et repensées la nature et le contenu des épreuves du concours (option recherche dans un domaine).

Prévoir un M2 en deux ans pour les reçus au concours (de manière à pouvoir approfondir toues les dimensions)

Prévoir des passerelles pour les collés au concours en diversifiant les parcours.

Scénario 2 : Admissibilité en M1 et admission en M2 (position alternative de la CPU)

Nous n'avons pas trop développé cette solution qui nous semble cumuler les inconvénients des scénarii 2 et 1 ter même si dans ce cas de figure on peut toujours penser que des épreuves de concours en phase avec la réalité professionnelle pourraient permettre de dispenser une formation de qualité (dimensions académique, professionnelle et scientifique)

Scénario 3 : Admissibilité et admission en M2 (position actuelle de la CDIUFM)

Dans ce dernier scénario, les étudiants seraient « pré-recrutés » en fin de licence sur des critères à préciser (UE de préprofessionnalisation en licence) afin de suivre un master « enseignement » et passeraient les épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M2.

Cette solution a quelques éléments de proximité avec le scénario 1

Avantages

Les étudiants pré recrutés sont « payés » et suivent sous certaines conditions deux années de formation par alternance.

Cette solution nécessite une collaboration étroite dès le L1 ou L2 avec les départements universitaires (modules de préprofessionnalisation).

Cette solution permet de gérer les flux. Les entrants dans le master sont pré recrutés et se consacrent uniquement à leurs études dans de bonnes conditions.

Inconvénients

Quid des collés au concours ? Au master ? Quelles réorientations ?

Bilan

A l'heure où les choix semblent être « arrêtés » en matière de positionnement de concours dans la formation « mastérisée » des enseignants (et des CPE), notre discussion a surtout porté – au vu de nos 20 ans d'expérience - sur la manière de minimiser les incidences de l'enchevêtrement de deux logiques différentes : le concours et le master, voir même de les optimiser.

Un concours au milieu ou en aval du master ne peut que nécessairement assujettir les contenus du master. C'est donc de la pertinence des contenus du concours (au regard de la profession et de ce qu'elle nécessite comme connaissances et compétences) que dépendra la pertinence des contenus des masters qui prépareront nécessairement à ces concours.

Seul, un concours en amont du master libèrerait potentiellement le master de la pression du concours.